



Photographie : SoocoDyga

CAGNES VEUT TROUVER DES SOLUTIONS

Le meeting de plat de Cagnes-sur-Mer s'est achevé lundi. Une semaine plus tôt, les dirigeants de la société des courses de Côte d'Azur (SCCA) avaient réuni les professionnels, en présence de Pierre Laperdrix, en charge du programme à France Galop, pour échanger sur les aménagements à apporter au meeting dans l'objectif de le redynamiser. François Forcioli-Conti, président de la SCCA, en est conscient : il faut faire évoluer ce rendez-vous pour qu'il garde sa place dans le calendrier du plat. « *Le meeting d'obstacle s'est parfaitement déroulé, le nombre de partants était très satisfaisant. En revanche, le meeting de plat a généré*

plusieurs polémiques. Le nombre de courses creuses s'est accru. On en connaît les raisons. Les coûts pour déplacer les chevaux et le personnel ont augmenté, alors que, dans le même temps, un programme hivernal de 534 courses est proposé à Deauville, Chantilly, Lyon et Pornichet. Le niveau des allocations à Cagnes est inférieur à ce qui est distribué à Chantilly et Deauville. Pour les professionnels, le calcul est vite fait. Bien sûr, cette situation est préoccupante, même si nous savons pouvoir compter sur le soutien de France Galop. Loïc Malivet était présent dimanche et décidé, comme nous tous, à trouver des solutions. »



LE MEETING DE PLAT DE CAGNES-SUR-MER AU FIL DES ANS

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023
Nombre de réunions	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Nombre de TQQ	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	10	11	11
Nombre de courses	146	147	146	148	149	149	150	150	147	147	150	150	151
Nombre de partants	1.837	1.970	1.889	1.930	1.895	1.817	1.896	1.822	1.746	1.819	1.730	1.660	1.555
Moyenne de partants	12,6	13,4	12,9	13,0	12,7	12,2	12,6	12,1	11,9	12,4	11,5	11,07	10,3
Courses creuses	17	11	10	13	11	15	13	11	14	7	16	18	35
% de courses creuses	11,6%	7,5%	6,8%	8,8%	7,4%	10,1%	8,7%	7,3%	9,5%	4,8%	10,7%	12,1 %	23,2 %



François Forcioli-Conti

Les chiffres ne trompent pas. Le meeting 2022 a enregistré 35 courses creuses (7 partants ou moins). C'est le double du score de l'an passé, alors que, dix ans auparavant, le pourcentage de courses creuses ne dépassait pas les 6,8 % du total. Cette année, cette proportion s'établit à 23,2 %. De façon plus fine, une étude statistique du meeting par catégorie prouve que ce sont les Maidens et les

Classes 1 et 2 réservées aux 3ans qui ont généré le plus de courses creuses, avec respectivement une proportion de 50 % et 89 %. Concernant les Maidens de 3ans, il y a une nette différence selon la surface utilisée : 20 % de courses creuses pour les Maidens courus sur le gazon, contre 80 % sur la PSF ! « Les discussions lors de la réunion de fin de meeting ont débouché sur une volonté de passer à un équilibre de 50/50 entre le gazon et la PSF, là où actuellement les courses sur PSF représentent 60 % du total. Cagnes doit jouer sur sa spécificité : c'est le seul hippodrome où l'on peut courir sur le gazon l'hiver. Pierre Laperdrix est d'accord pour cette répartition en 2024. Il faudrait aussi penser à inscrire dans les conditions de courses la possibilité d'un transfert du gazon à la PSF, surtout pour les courses réservées aux jeunes chevaux, dans le cas où l'on retrouverait des hivers très pluvieux. » Pour François Forcioli-Conti, d'autres leviers peuvent être activés pour redonner de l'attractivité au meeting. Certains sont du ressort de France Galop : « Sachant que le meeting de Cagnes et les réunions de Chantilly et de Deauville s'adressent sensiblement aux mêmes catégories de chevaux, il semblerait logique que les allocations sur la Côte d'Azur soient les mêmes que sur les deux hippodromes de France Galop. Ne l'oublions pas, les allocations sont le nerf de la guerre. Pourquoi ne pas réfléchir à une indemnité de déplacement pour les chevaux en meeting ou à une prime aux partants ? Cela permettrait à ceux qui ne rencontrent pas les résultats escomptés de moins souffrir

financièrement. » D'autres concernent directement la SCCA : « Nous devrions l'an prochain renouer avec la gratuité de la location des boxes. Je pense que l'on peut aussi aller démarcher des entraîneurs en dehors de nos frontières, même si, là aussi, il faut réussir à trouver un équilibre pour ne pas déshabiller les Français... »

La polytrack, un investissement indispensable

Cagnes inaugurerait cette année sa toute nouvelle PSF, un investissement de 3,2 M€ devenu indispensable : « La polytrack avait été rénovée en 2015, mais ces travaux n'avaient pas réellement donné satisfaction. Le problème que nous rencontrons, c'était la dégradation de l'enrobé drainant.



© A. Viguier

La PSF flambant neuve

Des cailloux commençaient à remonter avec un caractère de dangerosité. Il fallait donc refaire entièrement la piste, et les deux sociétés mères ont financé cet investissement très lourd, d'un montant de 3,2 millions d'euros. La polytrack sert aussi, pour une partie, à l'entraînement des trotteurs. Lors des premières réunions, des projections ont été constatées. La société Martin Collins, qui a mis en place la piste, nous a assistés pour trouver les bons réglages et, au fil du meeting, la piste s'est largement améliorée. Il faut être conscient des coûts que génère l'entretien d'une telle piste. Sa durée de vie est limitée, et il faut régulièrement y ajouter du liant. »

Le Défi du Galop remplit sa mission

Le coup d'envoi de l'édition 2023 du Défi du Galop a été donné dimanche à Cagnes, là où ce challenge a vu le jour, il y a maintenant dix-sept ans. Le Défi est désormais bien inscrit dans le paysage des courses françaises et même européennes. « *Le Défi du Galop a bien rempli son rôle initial, celui d'aider les hippodromes régionaux à garder leurs Listed. Cette année, les différents bonus ont légèrement évolué. Le propriétaire du cheval ayant gagné au moins quatre courses, dont au moins une avant le 1^{er} septembre et au moins une après le 1^{er} septembre, empoche pas moins de 100.000 €. Dans le cas où aucun cheval n'obtient quatre victoires ou plus dans les conditions précitées, le bonus attribué au cheval arrivé en tête du classement par les points varie de 50.000 € (s'il n'a pas atteint dix-huit points) à 70.000 €. Pour la quatrième année consécutive, nous nous associons à la Fondation Claude Pompidou. Grâce aux éditions précédentes, nous allons pouvoir remettre à la fondation un véhicule adapté pour permettre aux bénévoles d'accompagner des personnes dépendantes ou touchées par la maladie, d'Alzheimer principalement. »*



Les zans révélés à Cagnes que l'on attend à Paris

Chaque hiver, le meeting de Cagnes révèle plusieurs éléments de qualité. Voici notre sélection 2023.

ACE IMPACT (M3)

Cracksman & Absolutly Me, par Anabaa Blue

Propriétaire : Écuries Serge Stempniak

Entraîneur : J.-C. Rouget

Éleveur : Mme W. Spanner

Le 26 janvier, dans le Prix du Suquet (Inédits), **Ace Impact** (Cracksman) a signé de bons débuts victorieux sur la polytrack. Estimé par Jean-Claude Rouget, qui l'a d'ailleurs engagé dans le Qatar Prix du Jockey Club et dans le Grand Prix de Paris (Grsl), le poulain tentera de marcher sur les



© A. Viguier

Ace Impact

traces de **Port Guillaume** (Le Havre), **Tawkeel** (Teofilo) ou encore de **Raabihah** (Sea the Stars), trois sujets qui avaient débuté sur la Riviera avant de s'illustrer au niveau Groupe.

ÉCLAIRÉE (F3)



Dubawi & Flash Dance, par Zamindar
 Propriétaire : Wertheimer & Frère
 Entraîneur : C. Ferland
 Éleveur : Wertheimer & Frère

Le même jour qu'Ace Impact, **Éclairée** (Dubawi) s'est révélée en remportant le Prix de la Bocca (Inédites). Facile lauréate, sans grande surprise, la représentante de l'écurie Wertheimer & Frère a été engagée dans le St Mark's Basilica Coolmore Prix Saint-Alary et dans le Prix de Diane Longines (Grs1). Certes, le chemin est encore long, mais Éclairée aura le droit de figurer à un bon niveau prochainement.

KNOCK ON (F3)



Zelzal & Acclamée, par Acclamation
 Propriétaire : Écurie Griezmann/Écurie Seyssel/
 Haras de Saint-Voir
 Entraîneur : P. Decouz
 Éleveur : Haras de Saint-Voir

S'il y a bien une pouliche dont les limites sont inconnues, c'est **Knock On** (Zelzal) ! Lauréate dans un bon style du Prix de Caucade (Inédites), elle a ensuite confirmé en remportant cette fois le Prix de Vichy (Classe 2). Ce récent succès a d'ailleurs attiré quelques convoitises puisque l'écurie Griezmann l'a achetée à hauteur de 50 %, partageant la propriété avec ses premiers propriétaires, l'écurie Seyssel et le Haras de Saint-Voir. Après **Hooking** (Lope de Vega), lauréat de deux Listeds cet hiver à Cagnes et qui a obtenu le meilleur MT (Money Time Rating) du meeting de plat, le footballeur de l'Atlético Madrid aura le droit de rêver avec Knock On !

BLUFF (M3)

Time Test & Feigned, par Oasis Dream
 Propriétaire : J. Wigan
 Entraîneur : J. Reynier
 Éleveur : London Thoroughbred Services

Bluff (Time Test) a un profil différent des trois premiers cités. Il est toujours maiden. Vu à une seule reprise, le 19 janvier, dans le Prix de Fabron (Inédits), le pensionnaire de Jérôme Reynier se classait troisième. Une performance qui peut sembler banale, mais Bluff a pourtant été capable de prolonger son effort jusqu'au bout. Ne disposant d'aucun engagement classique, il semble toutefois disposer d'une marge de progression intéressante...

Bernard Giraudon, Jean-Claude Rouget et Maxime Guyon dominateurs

Du côté des propriétaires, Bernard Giraudon rafle la mise avec un total de huit victoires pour 119.750 €. Le propriétaire lyonnais devance celui qui avait fini tête de liste l'année dernière, à savoir Jean-Claude Seroul, qui, cette année, a vu ses représentants passer le poteau en tête à cinq reprises et empocher 116.600 € de gains. Grâce à **Hooking** (Lope de Vega), lauréat à une semaine d'intervalle du Grand Prix de la Riviera Côte d'Azur – Jacques Bouchara et du Prix Saônois (L), la troisième marche du podium revient à Antoine Griezmann. Avec un total de six partants, pour trois victoires et trois places, l'écurie Griezmann a obtenu 81.650 € d'allocations.





Jean-Claude Rouget

Chez les entraîneurs, la lutte a été encore plus intense ! En concurrence depuis de nombreuses années sur la Riviera, Jean-Claude Rouget et Fabrice Vermeulen n'ont rien lâché jusqu'à la dernière réunion. Mais c'est finalement Jean-Claude Rouget qui se hisse sur la plus haute marche du podium. Il a vu ses pensionnaires remporter dix-huit courses et amasser 349.850 € d'allocations.

Fabrice Vermeulen boucle son meeting avec un total de seize victoires et 295.675 € de gains. Derrière, il y a dead-heat au nombre de succès pour la troisième place. Totalisant chacun huit titres, Christophe Escuder, avec 211.200 €, devance aux gains Mathieu Boutin, dont les pensionnaires ont décroché 151.850 € d'allocations.



Maxime Guyon

Du côté des jockeys, il n'y a eu aucune contestation possible ! Maxime Guyon a conclu son meeting avec un total de vingt-six victoires, soit seulement une de moins qu'en 2022. La deuxième place est prise par Cristian Demuro, lauréat à seize reprises.

Gagnants chacun de huit courses, Aurélien Lemaître, le jockey de Hooking, et Hugo Boutin ne sont pas passés à côté de leur meeting. Âgé de seulement 22 ans, ce dernier s'affirme au fil des courses.